Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte = Indicateur de l'histoire suisse

Band: 2 (1877)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANZEIGER

für

Schweizerische Geschichte.

Herausgegeben

von der

allgemeinen geschichtforschenden Gesellschaft der Schweiz.

N° 1. **Fünfter Jahrgang.** (Neue Folge.) **1874.**

Abonnementspreis: Jährlich 2 Fr. für mindestens 4—5 Bogen Text mit Tafeln.
Man abonnirt bei den Postbureaux und allen Buchhandlungen, sowie auch direct bei der Verlagsbuchhandlung der J. Dalp'schen Buchhandlung (K. Schmid) in Bern.

INHALT: 1. Urkundliches aus St. Gallen, II., v. Dr. H. Wartmann. — 2. Zu der Urkunde Kaiser Otto's I. v. 23. Januar 965, v. Dr. G. Meyer v. Knonau. — 3. Nouvelle formule pour trouver la date de Pâques, par P. Nicolas Rædle. — 4. Zur Geschichte der Nikodemiten in Arth, v. Th. v. Liebenau. — 5. Christophorus Mylæus, v. Dr. A. Rivier. — 6. Les souvenirs d'Etienne Dumont, par P. Vaucher.

1. Urkundliches aus St. Gallen.

II.

Mehrere weitere Ergänzungen zu dem Urkundenbuche der Abtei St. Gallen bieten die historischen Schriften Vadians, welche gegenwärtig durch Hrn. Prof. Götzinger bearbeitet werden und im Drucke schon bedeutend vorgerückt sind. Als Belege für seine Theorien und seine Erzählung verwerthet Vadian zahlreiche St. Gallische Urkunden, die theils vollständig und wörtlich, theils bloss in einzelnen Bestandtheilen, theils nur ihrem allgemeinen Inhalte nach oder mit Bezug auf ein besonderes Merkmal in den Text eingerückt oder gelegentlich angeführt werden. Die meisten dieser Actenstücke finden sich allerdings in dem Urkundenbuche der Abtei; doch werden in der bisher gedruckten, schon in's XII. Jahrhundert hineinreichenden Darstellung der St. Gallischen Klostergeschichte verschiedene Urkunden erwähnt, die Vadian noch vorlagen, jetzt aber spurlos verschwunden sind. Leider ist gerade keines dieser verlorenen Documente durch Vadian vollständig aufgeführt; immerhin lohnt es sich der Mühe, in dem «Anzeiger» von den chronologisch geordneten Bruchstücken und Hinweisungen Vormerkung zu nehmen.

1.

c. 700.

Band I. S. 113, Z. 9 ff. der Götzingerischen Ausgabe Vadians findet sich eine höchst willkommene Ergänzung des Bruchstückes einer Urkunde Herzog Gotfrids von Alamannien, s. Urkdbch. I. 1. Schon der sichere Beweis, dass dieses Document Vadian wirklich vorlag, ist sehr erwünscht; dazu werden die Angaben Goldasts über den Inhalt der Urkunde in erfreulicher Weise bestätigt und die betreffende Notiz des Cod. Trad. berichtigt und erweitert. Vadian gibt den Eingang und Abschluss des Documents folgendermassen:

»Godofridus Dux, vir inluster. Magulfus præsbyter *ac* pastor sancti Galluni ad *præsentiam* nostram veniens, suggessit *ac* petivit consolationem nostram etc. Actum in *Chanstada villa publica, præsentibus istis, quorum*

hic signacula continentur etc. *Ego enim Scaftarius ac si vocatus abbas jussus a Godofrido duce scripsi, anno vicesimo Godofredo duce data etc.*»

Zur Beurtheilung der abweichenden Lesarten Vadians sei bemerkt, dass die Vadianischen Abschriften von Urkundencopien keineswegs diplomatisch genau sind; doch sind z. B. seine obigen Lesarten «præsentiam» und «Chanstada» den entsprechenden des Cod. Trad. und Urkundenbuches: «potentiam» und «Canstat» unzweifelhaft vorzuziehen.

2.

837 Mai — 840 December.

Band I. S. 158. Z. 3 ff. berichtet Vadian:

«Zů welchen tagen (Abt Bernwigs) drei betagt schwöstern edels geschlechtz zů Altstetten im Rhintal ir gůt gar zwiträchtigs willens und gefallens verschaftend, namlich eine das ir dem keiser Ludwigen, dem das Rhintal gehörig was und domalen nit Rhintal, sonder Rhingöw hiesz; die ander dem closter zů S. Gallen; die dritt alles, so si hat, iren næchsten erben verorndt und versichert, wellich meins bedunckens das best gemächt tůn hat.»

Ohne Frage gibt Vadian damit den Hauptinhalt einer sehr interessanten Urkunde, die ihm noch im Originale vorlag, seither aber leider spurlos verschwunden ist.

3.

841—872.

Band I. S. 163. Z. 1 ff. steht die Notiz:

«Die alten gabencharten meldend, dasz zů des abtz (Grimwalds) zeiten ein edelman in dem Turgöw, mit namen Adalhart und zu Ittingen gesessen, ein erlich gab an das closter zů S. Gallen geben hab, damit die minderjärig jugend daselbst dester bass underhalten, erzogen und gelert werden möchte.»

Der «Edelmann Adalhart» ist meines Wissens sonst unbekannt; es fehlt somit jeder Anhaltspunkt zu näherer Zeitbestimmung dieser Vergabung, deren Verlust um so mehr zu bedauern ist, als es sich dabei nicht um eine ganz gewöhnliche Schenkung an das Kloster handelt.

4.

Band I. S. 77. Z. 32 ff. sind folgende zwei Unterschriften von verlorenen St. Gallischen Urkunden erhalten:

«Ego Isanger ad vicem Winidhardi scripsi et subscripsi», und

«Ego Purgolfus indignus monachus ad vicem Ruadini cancellarii scripsi et subscripsi.»

Die zweite Unterschrift fällt mit derjenigen im Urkdbch. II. 196 (n. 583) aus dem Jahre 874 sehr nahe zusammen; der einzige Unterschied besteht darin, dass diese letztere «*monachi*» statt «*cancellarii*» liest. Ein Schreiber «Isanger» erscheint dagegen im Urkundenbuche nirgends, und auch der Name «Winidhard» gibt selbst dann keinen sichern Anhaltspunkt zu einer Zeitbestimmung, wenn er als gleichbedeutend mit «Winidhari» angenommen wird. Die Formel und die Namensformen lassen etwa auf die Zeit von 750—950 schliessen.

H. W.

2. Zur Urkunde Kaiser Otto's I. vom 23. Januar 965.

(Stumpf's Kaiserregesten Nr. 348; Schweiz. Urk.-Reg. Nr. 1079.)

In der neuesten Nr. 19 der «Alpenpost», also einer Zeitschrift, wo man überhaupt streng wissenschaftliche, mit vielen Anmerkungen und Citaten ausgestattete Erörterungen nicht sucht, wird von Herrn stud. Weber ein Aufsatz gebracht: «Wie das Thal Glarus unter die Grundherrschaft des Damenstifts Säckingen gekommen ist».

Die ganze Auseinandersetzung beruht darauf, dass der Verfasser in der oben bezeichneten Urkunde, die nicht im Entferntesten zu irgend welchem Verdachte Anlass gibt, insbesondere in den Eigennamen keine Verstösse des Schreibers — «Liutolfus cancellarius ad vicem Wilhelmi archicapellani» — aufweist, das Wort «Scana» in «Clarona» nach seinem Belieben, ohne jeden ausreichenden Grund, umändert.

Weil glücklicher Weise in unserer Wissenschaft das «car tel est mon plaisir» keine Stelle hat, richtet sich der Versuch Weber's von selbst.

M. v. K.

---

3. Nouvelle formule pour trouver la date de Pâques

M. Gauss, savant mathématicien d'Allemagne, fit connaître, au commencement de ce siècle, une formule pour trouver la date de Pâques.

Cette formule est exacte dans ses résultats, mais elle a l'inconvénient d'être longue et fort compliquée. Cela m'a suggéré la pensée d'en chercher une autre qui fût plut courte, plus simple et par conséquent plus facile.

Après de nombreuses recherches il m'a été donné de trouver ce que je désirais et même davantage, car, au lieu d'une formule j'en découvris plusieurs. C'est la plus pratique de ces formules que je publie aujourd'hui et le lecteur, qui voudra la vérifier, se convaincra qu'elle est parfaitement juste.

Pour trouver la date, il faut connaître trois choses:

1. la date du jour de la Pleine-lune pascale, jour qui est aussi appelé tout simplement le Terme pascal. Il a toujours lieu entre le 21 Mars et 18 Avril inclusivement;
2. la Lettre dominicale du millésime, c'est à dire de l'année dont il s'agit;
3. la Lettre dominicale du Terme pascal, comme cela est indiqué dans le calendrier perpétuel.

La connaissance de ces trois choses est nécessaire parce que la règle est que la fête de Pâques a toujours lieu le premier dimanche après la Pleine-lune qui tombe sur le 21 Mars ou immédiatement après.

Les trois parties de ma formule font connaître ces trois choses distinctement et en cela elle a un avantage de plus.

Explication de la formule.

Pour faciliter le calcul de la date de Pâques il faut d'abord faire abstraction des dates de deux mois différents, mais continuer celle de Mars en Avril et n'en

faire la réduction qu'à la fin de toute l'opération. Quand la date ne dépasse pas 31, elle est celle du mois de Mars, mais quand elle la dépasse, il faut en ôter 31, et le restant est la date en Avril. Ainsi le 32 Mars est le 1 Avril, le 33 Mars le 2 Avril et ainsi de suite.

Ma formule contient plusieurs lettres qui sont: M, Q, R, T, Si Jul, Si Grég, Si néc. Ces lettres signifient: Millésime, Quotient, Restant, Terme pascal, Si Julien, Si Grégorien, Si nécessaire. Le signe $<$ veut dire: *plus petit que.*

Quand dans une division il y a à côté du trait — la lettre **Q**, cela indique qu'il en faut prendre le Quotient et négliger le restant, et quand il y a la lettre **R**, qu'il en faut prendre le Restant et négliger le quotient.

Observez, dans toutes les divisions, où il faut opérer avec le Restant, que le restant zéro est toujours égal au diviseur.

Date du Terme pascale.

Pour trouver la date du Terme pascal divisez le millésime par 19 et multipliez le restant aussi par 19; puis ajoutez au produit la constante **6** pour les années juliennes, **13** pour les grégoriennes de 1583 à 1699, **14** pour celles de 1700 à 1899, **15** pour celles de 1900 à 2199: enfin divisez la somme par 30. Le restant, augmenté de 30, s'il est plus petit que 21, donnera la date du Terme pascal.

Cette régle est générale pour le calendrier julien, mais pour le calendrier grégorien il y a deux exceptions à faire; les voici:

1. quand le Terme pascal trouvé est 50, prenez toujours 49;
2. quand le Terme pascal trouvé est 49, prenez 48, lorsque l'Epacte est XXV et le Nombre d'or plus grand que XI.

Pendant les 20 premiers siècles de l'ère chrétienne, pour lesquels j'ai dressé ma formule, la première exception a lieu dans les années de 1583 à 1699 et de 1900 à 2199; et la seconde dans celles de 1900 à 2199.

Lettre dominicale du millésime.

Pour connaître la Lettre dominicale du millésime, additionnez ensemble le millésime, le quotient du millésime divisé par 4, enfin la constante 5 pour les années juliennes, 2 pour les grégoriennes de 1583 à 1699, 1 pour celles de 1700 à 1799, 0 pour celles de 1800 à 1899, 6 pour celles de 1900 à 2099. Puis divisez la somme par 7, et ôtez le restant de la constante 8. Le dernier restant indiquera le nombre ordinal alphabétique de la Lettre dominicale du millésime. Ainsi 1 sera A, 2 sera B et ainsi de suite. Comme on ne peut pas calculer avec la Lettre, on ne fait ici attention qu'à son nombre ordinal.

Observez que les années bissextiles ont deux Lettres dominicales. La première Lettre sert pour les deux premiers mois de l'année et la seconde pour les dix autres mois. Le calcul ci-dessus fait connaître la seconde lettre. Pour avoir la première on n'a qu'à prendre dans l'alphabet celle qui suit la seconde. Ainsi dans une année bissextile, où B est la seconde Lettre, C est la première.

Lettre dominicale du Terme pascal.

Pour avoir la Lettre dominicale du Terme pascal, additionnez ensemble la date de ce Terme et la constante 3, puis divisez la somme par 7. Le restant sera

le nombre ordinal de la Lettre du Terme pascal, comme cela est indiqué dans le calendrier perpetuel. Ainsi 1 sera A, 2 sera B, et ainsi de suite. Comme je l'ai déja dit, on néglige la Lettre et ne fait attention, qu'à son nombre ordinal.

Opération finale.

Du nombre ordinal de la Lettre dominicale du millésime ôtez le nombre ordinal de la Lettre dominicale du Terme pascal, en ayant soin d'augmenter le premier de 7, si cela est nécessaire pour pouvoir faire la soustraction. Quand le restant est zéro, ce zéro est toujours égal à 7. Puis additionnez le restant avec la date du Terme pascal, et la somme indiquera la date du jour de Pâques.

Si la date de Pâques ne dépasse pas 31, le nombre obtenu indiquera la date de cette fête en Mars, mais si elle dépasse 31, ôtez en ce même nombre 31, et le restant sera sa date en Avril.

Formule.

$$\text{Date de Pâques} = \left(\frac{19\,\frac{M}{19}\,R + \begin{matrix} 6 \text{ si Jul.} \\ 13 \text{ si Grég. dès } 1583 \\ 14 \text{ » » » } 1700 \\ 15 \text{ » » » } 1900 \end{matrix}}{30}\,R \left(+30 \text{ si } R < 21\right) \right) + \left(\left(8 - \frac{M + \frac{M}{4}\,Q + \begin{matrix} 5 \text{ si Jul.} \\ 2 \text{ si Grég. dès } 1582 \\ 1 \text{ » » » } 1700 \\ 0 \text{ » » » } 1800 \\ 6 \text{ » » » } 1900 \end{matrix}}{7}\,R \left(+7 \text{ sin éc.}\right) \right) - \left(\frac{T + 3}{7}\,R \right) \right)$$

Exemple: Cherchez la date de Pâques pour l'an 600.

Calcul:

$$\text{Date de Pâques} = \left(\frac{19\,\frac{600}{19}\,R + 6}{30}\,R + 30 \right) + \left(\left(8 - \frac{600 + \frac{600}{4}\,Q + 5}{7}\,R + 7 \right) - \left(\frac{35 + 3}{7}\,R \right) \right)$$

$$\text{Date de Pâques} = \left(5 + 30 \right) + \left(\left(2 + 7 \right) - \left(3 \right) \right)$$

$$\text{Date de Pâques} = \left(35 \right) + \left(\left(9 \right) - \left(3 \right) \right)$$

$$\text{Date de Pâques} = \left(35 \right) + \left(6 \right)$$

$$\text{Date de Pâques} = \left(41 \right)$$

Réponse: Date de Pâques 41 Mars soit 41 — 31 = 10 Avril.

Cette formule de la date de Pâques sert à trouver encore cinq choses très-importantes du Comput:

l'Epacte,
la Clef des Fêtes mobiles,
le Régulier pascal,
le Concurrent,
la Férie pour tous les jours de l'année.

Règle pour trouver l'Epacte au moyen du Terme pascal.

Epacte julienne.

De 36, augmenté de 30, si cela est nécessaire pour pouvoir faire la soustraction, ôtez le nombre du Terme pascal et le restant sera l'Epacte julienne.

Formule. Epacte julienne = 36 (+ 30 si néc.) — Terme.

Exemple. Quelle était l'Epacte de l'année julienne 600, dont le nombre du Terme pascal était 35?

Calcul. Epacte de l'an 600 = 36 — 35 = I.

Epacte grégorienne.

De 44, augmenté de 30 si cela est nécessaire pour pouvoir faire la soustraction, ôtez le nombre du Terme pascal et le restant sera l'Epacte grégorienne de l'année.

Formule. Epacte grégorienne = 44 (+ 30 si néc.) — Terme.

Exemple. Quelle est l'Epacte de l'année grégorienne 1874, qui a pour nombre du Terme pascal 32?

Calcul. Epoque de l'an 1874 = 44 — 32 = XII.

Règle pour trouver la Clef des Fêtes mobiles au moyen du Terme pascal.

Du nombre du Terme pascal ôtez la constante 10 et le restant sera celui de la Clef des Fêtes mobiles.

Formule. Clef = Terme — 10.

Exemple. Quelle est la Clef des Fêtes mobiles de l'année 600 qui a pour nombre du Terme pascal 35?

Calcul. Clef de l'an 600 = 35 — 10 = XXV.

Règle pour trouver le Régulier pascal.

Additionnez ensemble le Terme pascal et la constante 4, puis divisez la somme par 7. Le restant sera le Régulier pascal, c'est à dire le nombre ordinal de la Lettre dominicale du jour de la Nouvelle-lune pascale, comme cela est indiqué dans le calendrier perpétuel.

Formule. Régulier pascal = $\frac{\text{Terme} + 4}{7}$ R

Exemple. Quel est le Régulier pascal de l'année 600, dont le nombre du Terme est 35 ?

Calcul. Régulier pascal de l'an 600 $= \frac{35 + 4}{7} =$ IV.

Règle pour trouver le Concurrent.

De la constante 7 ôtez le nombre ordinal de la Lettre dominicale de l'année et le restant indiquera celui du Concurrent. Quand le concurrent est zéro, ce zéro est toujours égal à 7.

Formule. Concurrent = 7 — Lettre.

Exemple. Quel est le Concurrent de l'année 600 qui a pour Lettre dominicale B, c'est à dire la 2ᵈ de l'alphabet ?

Calcul. Concurrent de l'an 600 = 7 — 2 = V.

Règle pour trouver la Férie de tous les jours au moyen de la Lettre dominicale de l'année.

De la constante 7 ôtez le nombre ordinal de la Lettre dominicale de l'année, en observant qu'un restant zéro est toujours égal à 7. Puis additionnez ensemble le restant, le complément du mois, comme cela est indiqué dans la Table ci-bas et la date du jour. La somme indiquera le nombre ordinal de la Férie, c'est à dire du jour de la semaine. Mais si la somme est plus grande que 7, divisez la par 7 et le restant sera la nombre de la dite Férie. Ainsi 1 sera Dimanche, 2 sera Lundi et ainsi de suite.

Formule. Férie du jour $= \frac{(7 - \text{Lettre}) + \text{Complément} + \text{Date}}{7 \text{ si possible}}$ R

Table.

Mois	J bis.	F bis.	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Complément	0	3	1	4	4	0	2	5	0	3	6	1	4	6

Exemple. Quelle est le Férie du 10 Mai de l'année 600 qui a pour Lettre dominicale B, c'est à dire la 2ᵈ de l'alphabeth ?

Calcul. Férie du 10 Mai de l'an 600 $= \frac{(7 - 2) + 2 + 10}{7} =$ III soit Mardi.

De ces simples et faciles calculs de ma petite formule il ressort qu'en l'année julienne 600 :

1. la Pleine-Lune pascale, soit le Terme pascal était le 4 Avril.
2. la Lettre dominicale de l'année B.
3. la Lettre dominicale du Terme pascale C.
4. la fête de Pâques le 10 Avril,
5. l'Epacte I,
6. la Clef des Fêtes mobiles XXV,
7. le Régulier pascal IV,

8. le Concurrent V,
9. la Férie du 10 Mai Mardi,

ce qui est de tous points parfaitement exact.

Fribourg, le 1 Avril 1874.

P. Nicolas Raedle, Cordelier.

---

4. Zur Geschichte der Nikodemiten in Arth.

Die Geschichte der Kryptoprotestanten in Arth, namentlich die Auswanderung vom Jahre 1655, ist in der neuesten Zeit wiederholt Gegenstand historischer und belletristischer Darstellung geworden. Wie früher schon, so wurde auch jetzt wieder behauptet, in Arth haben sich seit der Zeit des Pfarrers Trächsel immer in einzelnen Familien Freunde der Reformation gefunden. Allein für diese Behauptung konnten keine stichhaltigen Beweise erbracht werden. Zufällig fand ich im luzernerischen Staatsarchive eine Kundschaft aus dem Jahre 1544, aus welcher hervorgeht, dass die Zürcher schon damals den Nikodemiten in Arth ihren Schutz versprochen hatten und dass die Regierung von Schwyz sich damals mit blosser Confiscation der Bibeln begnügte, ohne gegen die Besitzer derselben strenger einzuschreiten. Diese Kundschaft lautet wörtlich also:

Mutter Rutschimannin

hatt geredt, Es habe sich begeben, das sy hür zuo Artt an der kylchwyche gsin jn meister Hans Diengkers huss vnd do by dem für gesessen. Haben sy angefangen reden, wie der her geprediget habe von den bylderen vnd vnder anderm habe Hans von Rickenbach gerett, er habe nie gehort, das gott gebotten, das man bylder sölle machen, aber wol gelesen, dass ers verbotten habe. Do habe Hans von Ryckenbachs frow Jro ein bůchly gebotten vnd geret, sy solle da lesen. Habe sy, die zügin, gerett, sy könn dis wol, allein on ein spiegel möge sis nit gsen.

Mary Ott

hatt gerett, sy habe by Hansen von Ryckenbach gedienet vnd von Hanns von Ryckenbach ghorrt, alls denn vngferlich die von Schwytz die sybner [1]) vssgeschickt gan Artt, da zu höuschen die lutterschen buechlin vnd die den herren von Schwytz vberanttwurtten, do haben alle, die so solche gehapt vshin geben vntz allein Hans von Ryckenbach, der selb habe sins behallten. Darzu habe sich begeben, das sy ouch von obgemelltem Hansen gehört, das er gerett, die von Zürch habind jnen ein brieff heimlich geschickt, dess Inhalt, sy sollend handvest sin, dann sy recht daran sygit, vnd zu letst hatt sy gerett, man solle den Herren von Weggys fragen, der wüsse vmb Jre Hendel aller bäst.

Jre Rede hand sy bestettet mit dem Eyd.

---

[1]) Die 7 Geistlichen in Schwyz.

Wytter hatt sy geredt in eim schimpff, sy gloube nit, das in aller Eydtgenossschafft nienen minder fyrtagen sygen dann zu Art».

Wie es scheint, wurde die Kundschaft aufgenommen in Folge einer Anregung von Seite des Tagsatzungsgesandten von Schwyz, auf der den 16. April 1543 in Baden gehaltenen Tagsatzung. Der Abschied dieser Tagsatzung gibt darüber folgenden Aufschluss:

«Es hat Herr Bott von Schwytz vss befelch siner Herren angetzogen, wie das ein red vmbgan sölle, das sine herren vnd oberen den lutterschen glouben an die hand nemen söllen, das sy höchlich vnd grösslichen bedure, denn wer das von Jnen rede, der spare die warheit, vnd thüge Jnen gwalt vnd vnrecht. Ob aber ettlich personen by Jnen werent, so mit den sachen vmbgiengent, das doch sinen Herren nit wüssent sige, so begärent sy ernstlichen, ob ettlicher die selben wüsste, das wyr Jnen die mit dem Namen antzeigen, so werden sine herren vnd oberen gegen vnd mit den selben handlen vnd sy nach Jrem verdienen dermaassen straffen, das man sähen vnd spüren müsse, das Jnen sollich sachen widrig vnd leid sigent. Söllichs soll jeder bott sinen herren vnd oberen antzeigen».

Der weitere Verlauf dieses Handels lässt sich aus unsern Acten nicht mehr ermitteln. Aus dem Stillschweigen der zürcherischen Berichte aber möchte ich schliessen, dass gegen Hans von Rickenbach von Seite des Rathes von Schwyz nicht ernstlich eingeschritten worden sei. Erst im zweiten Decennium des XVII. Jahrhunderts wurde ein strenges Verfahren gegen die Nikodemiten eingeleitet.

Th. v. Liebenau.

---

5. Christophorus Myläus, Christophe de Molin † 1570.

1. «Un nostre compaignon *M. Christophle du Moulin, seigneur de Treitorein*, home de grandt esprit et profondt à tirer la mouelle, s'il en y ha en aucun livre digne de lecture, qui ha composé *l' Histoire de l'univers*, m'ha envoié à la lecture d'un ancien historiographe grec appelé *Pausanias*. . .« So berichtet Bonivard, in den Advis et Devis de noblesse et de ses offices, Abschnitt des Contes en genre et en espèce, S. 214 der Ausgabe von H. Gustave Revilliod. Eine französisch geschriebene Histoire de l'Univers von einem Christophle du Moulin ist unerfindlich. Wohl aber liegt mir beim Schreiben dieser Zeilen das bekannte Werk *De scribenda universitatis rerum historia* von *Christophorus Mylæus*, Ausgabe von Basel 1551, vor, und ich lese darin, S. 285: »Pausanias res ex antiquitatis Græciæ memoria gestas, singulari diligentia, in omni varietate est persequutus», — wobei zu erinnern ist, dass die Periegese damals erst einmal (1516) gedruckt worden war.

Es liegt nahe, zu vermuthen, dass die von Bonivard erwähnte Histoire de l'univers eben das mir vorliegende Werk sein dürfte, da ja auch der gelehrte Name *Mylæus* sich ganz naturgemäss in *du Moulin* (oder *de Molin*) übersetzen lässt[1].

[1]) *Μύλη* ist mola, saxum molinum, wie *μύλων* molendinum. Ein classischer Humanist mochte sich wohl lieber *Mylæus* nennen als *De Molendino*. Nicht zu übersehen ist, dass die De Molin einen Mühlstein im Wappen führen.

Die Vermuthung wird aber zur Gewissheit durch das bestimmte Zeugniss eines hervorragenden Schriftstellers, der, wie Bonivard, in Genf lebte und schrieb. In der Fortsetzung der Histoires mémorables et admirables, von Simon Goulart (Cologny 1614, Band III, S. 4), ist nämlich folgendes, auch sonst merkwürdiges Geschichtchen zu lesen: «J'ajouterai encore une histoire notable de la véhémence de nos affections, notamment de la tristesse procédante du jugement de la conscience blessant soi-mesmes. *Christofle du Moulin* dit *Mileus*, très docte personnage, appellé et interpellé par quelques seigneurs, se donna telle peur des hommes, qu'il blessa son âme et fit une promesse en laquelle sa pensée démentoit sa langue, mais s'en retournant de la ville où il avoit fait ce mauvais coup, confus en soi-mesmes de son forfait, et l'apprehendant avec beaucoup d'amertume, perdit la parole et fut plus d'un an en cest estat. Quand ses amis alloient le visiter, il pleuroit, et ne peut trouver remede quelconque vers les doctes médecins proches et eslongnez auquel il eut recours, ains mourut muet. Ses larmes tesmoignoient le sentiment qu'il avoit de sa faulte. Il mourut le 18 Octobre 1570».

«Nous avons de luy un très beau volume latin intitulé *De scribenda universitatis rerum historia*, imprimé premièrement l'an 1551, qu'il avoit soigneusement reveu, corrigé et augmenté. Mais ce coup le luy fit laisser imparfait, œuvre qui mérite de voir encore le jour, compris en cinq livres qui contiennent un sommaire de tout ce q'un homme aimant les bonnes lettres doit désirer de sçavoir».

2. Ueber die Familienangehörigkeit des Mylæus erhalten wir ebenfalls von Bonivard und von Goulart hinreichende Auskunft. Bonivard nennt ihn «Herrn von *Treitorein*«, d. h. *Treytorrens*. Die Herrschaft Treytorrens gehörte damals dem angesehenen, von Savoyen geadelten Geschlechte derer *de Molin* von Stäfis *(de Moulin, du Moulin, de Molendino)*, welche dieselbe bis gegen Ende des XVII. Jahrhunderts innegehabt haben. Vgl. Martignier und A. de Crousaz, Dictionnaire historique du canton de Vaud, Artikel Treytorrens. Verschiedene Mitglieder dieser jetzt noch im Waadtlande unter dem Namen *de Molin* (von einigen verschrieben *Mollins*) blühenden Familie haben den Namen Christoph geführt. So wurde Aenneli von Villarzel, geb. 1575, Halbschwester des tüchtigen Malers Claude de Villarzel, Ehefrau eines Christophe de Molin, Herrn von Treytorrens, welcher 1628 starb, und einen Théophile du Molin, von Grandcour, zum Vater hatte. Vgl. Martignier, Vevey S. 119, und die (etwas abweichende) genealogische Tabelle des H. v. Mülinen. Unser Mylæus scheint Bruder des ebengenannten Theophil, somit Oheim des jüngern Christoph gewesen zu sein. Denn auf diesen Theophil wird wohl eine weitere interessante Anekdote von Goulart bezogen werden dürfen: »Théophile du Moulin, frere de Christophle, sollicité quelques années apres de faire mesme saut perilleux, aprit à parler aux despens de son frère, pour obeyr aux hommes ne voulut blesser la conscience, ayant declairé qu'il mourroit plustost. Ses amis procurèrent sa delivrance, dont il se fascha fort contre eux, quoiqu'il n'eust dementi sa pensée. Il confessa depuis à un bonne personnage, de qui j'ay toute cette histoire des deux frères, que le silence de son frère luy avoit merveilleusement servi pour le faire parler hardiment à ceux qui cuydoient qu'il se tairait. Théophile a vécu longtemps depuis, ès quartiers de

Suisse, homme docte et studieux». Als Quelle gibt Goulart an: *Extrait de mes mémoires.*

3. Schon 1751—52 hat Johann Christoph Mylius in seiner Historia Myliana die richtige Uebersetzung des Namens Mylæus gegeben (wenn auch ohne Beziehung auf die Familie de Molin, die er nicht kannte), und auf Simon Goulart hingewiesen. Diese Frage hat 1802 in der Allgemeinen Deutschen Bibliothek (Band LXX) ein Recensent der *Zb* zeichnet und vielleicht Ziegenbein ist, von Neuem und ausführlicher behandelt, wobei er mit der sehr richtigen Bemerkung schliesst (S. 60): «Was es mit den Lebensumständen der Dumoulins, ihrer Religionsänderung, und selbst dem Namen, der doch französisch klingt, eigentlich für Bewandtniss gehabt, bedarf durchaus neuer Aufklärungen». Meines Wissens ist seither eher Verdunkelung eingetreten. Ob Deutsche den Mylæus noch heute *Müller* nennen, und Italiener *Mileo*, weiss ich nicht; die Franzosen sagen aber immer noch, nach dem Beispiele des Colonia, *Milieu*, und ein vortrefflicher Schweizer Landsmann hat noch vor Kurzem ganz bestimmt behauptet, dass er *Milliet* geheissen[1]). Hoffentlich wird in Zukunft von Alle dem nicht mehr die Rede sein.

4. Ueber das Leben des Myläus findet man in den gangbaren Sammelwerken nur äusserst dürftige Nachrichten, das Beste in zwei Aufsätzen von Zb. (Ziegenbein?) und von B. Kordes (mit Noten von Zb.) im LXIV. und im LXX. Bande der Neuen Allgemeinen Deutschen Bibliothek, mit zahlreichen Literaturangaben.

Wie und wann er gestorben, ist aus dem oben abgedruckten Citate von Goulart bekannt. Dass er zu Stäfis geboren, wird von Simler (Appendix 23) bestimmt gesagt. Um 1544 lehrte er im Collége de la Trinité zu Lyon; in diesem Jahre gab er die von Simler nicht erwähnte Rede De primordiis clarissimæ urbis Lugduni (bei Gryphius) heraus, zu welcher ihm der bekannte Claude de Bellièvre (1487—1557) Material suppeditirt haben mag, und über deren Veranlassung der Jesuit Menestrier Folgendes berichtet: «L'an 1544, *Christophle Myleu*, Suisse, qui enseignait au collége de la Trinité, ayant ouï la harangue qui se prononce le jour de la Saint-Thomas pour la proclamation des nouveaux échevins, et où l'orateur était obligé de parler de l'antiquité de Lyon, de sa grandeur et de ses avantages, conçut une si haute idée de cette fameuse ville qu'il résolut de recueillir tout ce qu'il avait lu touchant son antiquité, qu'il en composa un discours latin, où il y a beaucoup de politesse et beaucoup de littérature». (Des divers caractères des ouvrages historiques, Lyon 1694. S. 181. Vgl. Lelong, Bibliothèque historique, éd. Fontette III, 37336.)

Ob und wann Myläus zur Reformation übergetreten sei, habe ich nicht ermitteln können. Dass er übertrat, ist wahrscheinlich. Darauf mag schon hindeuten das Lehramt an der Trinité, die Erwähnung als nostre compaignon bei Bonivard, die Anekdote bei Goulart. Das verhängnissvolle Gespräch wird wohl religiöse Fragen zum Gegenstande gehabt und in Stäfis oder Freiburg stattgefunden haben. Die Familie ist reformirt.

Vor 1548 hielt sich Mylæus im Orient, besonders in Constantinopel auf und arbeitete dort an seiner Historia. In der Einleitung heisst es nämlich: »Versabar

[1]) Leu sagte: «Myläus, ein *ausgestorbenes Geschlecht* in Estavayer, aus welchem Christoph u. s. w.»

in Oriente Byzantii, quo me et amicorum consilium et peregrinandi studium perduxerat, cum e gravi et diuturno morbo frequentius recurrente amissas vires paullatim recolligerem: cumque otium essem nactus, ne forte (ut fit) ex desidia languorem contraherem, diu intermissas de studiis literariis cogitationes non injucundum nec inutile renovare videretur«. Damals hatte er bereits eine Litteraturgeschichte entworfen, welche wohl den Kern des fünften Buches der Historia gebildet hat; die Gewohnheit Auszüge aus Schriftstellern zu machen und zu ordnen, hatte er von Jugend auf: «Recordabar etiam, me primis studiis, præceptorum admonitu et æqualium æmulatione, locos scriptorum illustriores, selectis rerum generibus, subjicere consuevisse..» «Circumtuleram itineris comitem literaturæ historiam ad imitationem rerum gestarum a me conscriptam..»

Im Jahre 1548 war er in Italien, wo er sich im Civilrecht ausbilden wollte. Hier erschien, in Florenz, die erste (von Goulart übersehene) Ausgabe der Historia. Die zweite ist die bereits erwähnte, Basel, Oporin 1551, die einzige mir aus eigener Anschauung bekannte. Aus der (undatirten) Widmung an die jungen Fürsten Philipp von Spanien (König Philipp II.) und Maximilian von Böhmen (Kaiser Maximilian II.) ersieht man, dass Myläus zugleich mit ihnen in Italien war und in persönlicher Beziehung zu ihnen stand.

5. Ueber das Werk selbst, welches jedenfalls das Hauptwerk von Myläus ist, äussert sich der Abbé Lenglet du Fresnoy ziemlich wegwerfend: «L'édition de Florence, quoique la plus belle, n'en est pas plus recherchée, parceque l'ouvrage n'est pas fort estimé .... Il y a beaucoup d'ennui à gagner et peu de profit à faire dans cette lecture». (Méthode pour étudier l'histoire, Ausgabe von 1772, X. S. 9.) Vier Seiten weiter führt Lenglet das im Penus artis historicæ II (Basel 1579) aufgenommene Consilium historiæ universitatis rerum scribendæ als selbständige von der vorigen verschiedene Schrift an. Es ist somit erlaubt, anzunehmen, dass er Myläus nur sehr oberflächlich gelesen hat. Die Bedeutung der Historia wird von Zb. im angeführten Aufsatze (Allg. Deutsche Bibliothek LXIV, 460—461) ganz anders und nach Gebühr gewürdigt. Reimmann (S. 550 der zweiten Ausgabe der Bibliotheca historiæ litterariæ 1743; vgl. S. 74) wirft dem Mylæus einige Dunkelheit vor, welchem Uebelstande J. G. Müller im Hermes academicus (1624) abgeholfen habe. In der That ist das Werk in manchfacher Beziehung interessant. Mylæus tritt sehr bescheiden auf; er deutet wiederholt an, dass er hauptsächlich anregen und vorarbeiten wolle, dass es eben nur ein jugendlicher Versuch sein solle, meist unterwegs und ohne viele Hülfsmittel ausgeführt, und dass er sich dessen Mängel keineswegs verheimliche. Er erscheint darin als ungemein belesener Polyhistor, als eifriger Anhänger des Humanismus und der renovirten Rechtsgelahrtheit, als ein unabhängig denkender Kopf. Er darf genannt werden als Einer von den Begründern der Entwickelungsgeschichte des menschlichen Geistes. Diesen Ruhm theilt er mit Konrad Gessner, und es ist keine geringe Ehre für unsere Schweiz, dass sie die Wiege Beider gewesen.

Das Lob Plato's, aus dem fünften Buche der Historia, steht am Eingang der Basler Ausgabe des Plato (1556).

6. Die andern Schriften des Mylæus habe ich nicht gesehen. Was Simler von dem Inhalte einiger derselben mittheilt, bestätigt die Höhe und die Allgemein-

heit der Bildung des Verfassers. «Scripsit etiam *de relinquendis ingenii et literarum monumentis* libros tres, . . . totidem libros *de prisca Gallorum lingua* . . . Præterea *de Historico* libros tres, quem suis incrementis ab ipsa infantia educit, informat, rerum cognitione instruit, et ad justam ætatem perducit. Item librum unum *de commendatione literarum*, cui inserta est excultæ literis Europæ cum ceteris partibus orbis terrarum comparatio. . .» — Ueber die dem Mylæus zugeschriebenen Werke *De imitatione Ciceroniana* und *Vita Ciceronis* ist zu vergleichen der Nomenclator Scriptorum philosophicorum et philologicorum von Israël Spach (Strassburg 1598), und Neue Deutsche Bibliothek LXX, 57, Anmerkung.

7. Ich denke, es würde sich der Mühe lohnen, das Leben, das Wirken, die wissenschaftliche Thätigkeit dieses wackern Mannes einer eingehenden Forschung zu unterziehen. Neben dem allgemeinen, sehe ich darin auch ein specielles, nationales Interesse. Die alte Waadt hat viele tüchtige Kriegsmänner geboren, auch einige Staats- und Hofmänner, aber erstaunlich wenig Gelehrte, im eigentlichen Sinne des Wortes.[1]) Diese Wenigen sollte man in Ehren halten, mindestens kennen lernen: eine Inaugural-Dissertation *de Christophoro Mylæo historico philosopho philologo* würde sich für einen angehenden schweizerischen Geschichtsforscher wohl schicken.

April 1874.

Alph. Rivier.

---

6. Les Souvenirs d'Étienne Dumont.

Genève, 10 mai 1874.

Monsieur le rédacteur,

Bien que la note suivante puisse sembler un peu déplacée dans *l'Indicateur d'histoire suisse*, vous ne ferez pas, j'imagine, difficulté d'accepter le résumé, du reste très-succinct, d'une étude que j'ai présentée l'hiver dernier à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Il s'agit à la fois des *Souvenirs* d'Etienne Dumont et des rapports de Mirabeau avec ses collaborateurs genevois.

Le fait même de la collaboration, si vivement contesté en France au moment où parurent les *Souvenirs* de Dumont (1832), est maintenant élevé au-dessus de toute controverse. Mirabeau, comme le dit très-bien un de ses confidents, manquait souvent du temps nécessaire pour suffire à tout ce qu'il entreprenait; il lui fallait dès lors recourir à des écrivains auxquels il donnait sommairement ses idées, et il employait ces écrivains selon le talent qu'il leur avait reconnu[1]). Ce que le major de Mauvillon avait fait pour lui à Berlin lorsqu'il préparait son *Histoire de*

---

[1]) Paucitas nobilitat. Ebenso selten sind auch bei uns die Künstler, und die Bessern werden ignorirt: wer kümmert sich, z. B., um *Franz Briot* oder *Briod*, dessen Bild doch in Lausanne zu sehen ist und der aus Lobsigen (Lurens) gewesen sein soll, während ihn allerdings die Franzosen als Einen von den Ihrigen betrachten?

[1]) *Correspondance de Mirabeau avec le comte de La Marck*, tome I, p. 264.

la monarchie prussienne, Dumont, Du Roveray, Clavière, Reybaz, d'autres encore, devaient le faire à Versailles ou à Paris durant les débats de l'Assemblée nationale. Il serait donc superflu de s'arrêter longtemps sur une circonstance aussi simple; mais il n'est pas inutile, même aujourd'hui, de chercher s'il y aurait eu quelque chose de plus intime dans les relations du grand orateur avec le groupe des quatre Genevois; — et ensuite, si Dumont n'aurait pas attribué à l'un ou l'autre de ses amis une influence plus marquée que la situation de Mirabeau ne le comportait.

Or, sur le premier point, le ton des lettres de Mirabeau à Dumont et à Reybaz[1]) ne laisse subsister aucun doute: ce sont de pures lettres d'affaires. Mirabeau serait plutôt affectueux avec Dumont, qu'il avait pris très-vite en très-sincère estime; il est toujours cérémonieux avec Reybaz. Rien de plus. Il est tout autre dans sa correspondance avec le comte de La Marck: c'est là seulement qu'il s'ouvre tout entier, et c'est là aussi qu'on peut voir dans quelle position il plaçait ses collaborateurs genevois. La réunion de ces *hommes de premier ordre*, de ces *hommes d'or*, comme il les appelle (*Corresp.* I, 400), c'était son *atelier* (*ib.*, p. 396). Il les considérait avant tout comme ses ouvriers.

Sur le deuxième point, je veux dire sur la question d'influence, la lecture répétée que j'ai faite des *Souvenirs* m'inclinerait à penser que Dumont, si modeste d'ailleurs en ce qui le concerne, s'est laissé entraîner par son affection pour le petit cercle genevois, et par son admiration bien connue pour Du Roveray. Ce dernier est sans doute entre nos quatre Genevois celui qui paraît avoir servi le plus activement les intérêts de Mirabeau (*Corresp.* I, 97); mais il y a loin de là à conclure qu'il ait en certains cas exercé une influence décisive sur les résolutions de son patron. Ainsi, lorsqu' à la fin de mai 1789, Mirabeau chercha, mais en vain, à se rapprocher de M. Necker, il avait, pour agir de la sorte, des raisons infiniment plus sérieuses qu'il ne semblerait d'après le récit de Dumont. On peut lire dans les *Mémoires de Malouet* (I, 311 sq.) l'exposé très-précis des motifs qui dirigaient alors sa conduite[2]), et l'on se convaincra sans peine que si, dans cette occasion, Du Roveray fut le négociateur naturel entre Mirabeau

---

[1]) Voir pour les unes les *Fac-simile* qu'on a joints aux *Souvenirs* de Dumont; pour les autres, le recueil que M. Philippe Plan en a publié il y a quelques mois d'après les autographes de la Bibliothèque de Genève.

[2]) «Il s'agit de savoir,» disait Mirabeau à Malouet, «si la monarchie et le monarque survivront à la tempête qui se prépare, ou si les fautes faites, et celles qu'on ne manquera pas de faire encore, nous engloutiront tous. . . . . Il y a parmi nous plus d'une tête ardente, plus d'un homme dangereux; dans les deux premiers ordres, dans l'aristocratie, tout ce qui a de l'esprit n'a pas le sens commun; et parmi les sots, j'en connais plusieurs capables de mettre le feu aux poudres . . . . Je sais que vous êtes l'ami de M. Necker et de M. de Montmorin, qui forment à peu près tout le Conseil du roi; je ne les aime ni l'un ni l'autre, et je ne suppose pas qu'ils aient du goût pour moi; mais peu importe que nous nous aimions, si nous pouvons nous entendre. Je désire donc connaître leurs intentions; je m'adresse à vous pour en obtenir une conférence. Ils seraient bien coupables et bien bornés, le roi lui-même ne serait pas excusable, s'il prétendait réduire ces Etats-Généraux aux mêmes termes et aux mêmes résultats qu'ont eus tous les autres; cela ne se passera pas ainsi.» — J'abrége à regret une citation où l'on voit si bien se dessiner le défenseur du pouvoir monarchique réglé par les lois, *l'apôtre de la liberté garantie par le pouvoir monarchique*, et je renvoie pour la suite au texte même de Malouet.

et Malouet, comme Malouet lui-même devait l'être entre Mirabeau et M. Necker, c'est à Mirabeau qu'il faut reporter l'honneur d'avoir triomphé de son antipathie innée pour celui dont il allait bientôt flétrir le «brutal et délirant orgueil»[1]).

Reste, à propos du livre de Dumont, une question tout à fait spéciale, étrangère en un sens au sujet qui vient de nous occuper, mais que je ne saurais passer sous silence, parce qu'elle touche à l'un des endroits les plus intéressants des *Souvenirs*, et qu'elle constitue à mes yeux un très-singulier problème de critique historique.

Au commencement du chapitre XI, après avoir dit que sa mémoire ne lui permet de préciser aucune date pour les mois de novembre et de décembre 1789, Dumont (p. 206 sq.) raconte avec beaucoup de détails une visite qu'il aurait reçue à cette époque de Mirabeau, et dans laquelle celui-ci lui aurait communiqué un plan d'opérations politiques d'une excessive gravité. Il y était traité en substance du danger toujours plus grand que le roi courait à Paris, de la nécessité qu'il y avait pour Louis XVI de s'y soustraire au plus vite, d'un projet d'évasion qui l'aurait conduit à Metz ou dans quelque autre place forte de la frontière, de la dissolution de l'Assemblée nationale et de l'annulation de ses décrets, de la convocation de la noblesse et de la rentrée des parlements, etc. Dumont aurait fait là-dessus toutes sortes d'objections, et Mirabeau aurait fini par avouer »qu'il n'avait offert ce plan que lorsqu'il avait été sondé pour savoir si l'on pouvait compter sur lui dans le cas où le roi s'éloignerait de la capitale« . . . . Or, rien dans la correspondance qui tenait jour par jour La Marck au courant des faits, gestes et pensées de Mirabeau, rien dans les autres pièces émanées de son entourage rien non plus dans les pièces contemporaines n'indique qu'à l'époque susmentionnée il ait pu concevoir un semblable plan, ou seulement s'y associer. On trouve au contraire, sous la date du 15 octobre 1789, un document très-étendu[2]), où Mirabeau soutient avec beaucoup de force des conclusions diamétralement opposées à celle que rapporte Dumont. Selon les termes exprès de ce Mémoire, le roi ne doit ni se retirer à Metz ou sur une autre frontière, ce qui serait déclarer la guerre à la nation et abdiquer le trône; — ni se réunir à la noblesse, ce qui serait opter entre un grand peuple et quelques individus qu'à tort ou à raison la nation considère en masse comme ses plus implacables ennemis; — ni même dénoncer l'Assemblée à ses commettants et rompre tout lien avec elle, car cette der-

[1]) Dans sa correspondance avec La Marck, commencée le 17 septembre 1789, Mirabeau ne prononce plus le nom de M. Necker sans y joindre quelque commentaire désobligeant ou quelque épithète méprisante (voir, par exemple, tome I, p. 365—66, 386, 389, 411, 433, etc.). Voici, en effet, ce qu'il était advenu de la conférence du mois de mai. Malouet avait eu le tort de ne pas accompagner Mirabeau, et M. Necker le tort plus grave de le recevoir de son air le plus rogue: »M. Malouet m'a dit, Monsieur, que vous aviez des propositions à me faire; quelles sont-elles?« Sur quoi, Mirabeau, blessé à bon droit du sens peu flatteur que le ministre des finances donnait à ce mot de *propositions*, aurait répondu: »Ma proposition, Monsieur, est de vous souhaiter le bonjour«, et il serait parti, laissant son interlocuteur tout ébahi de cette furieuse réplique.

[2]) *Mémoire fait par le comte de Mirabeau, après les évènements des 5 et 6 octobre 1789, et remis à Monsieur, comte de Provence, frère du roi, le 15 octobre, par le comte de La Marck. Corresp. I. p. 364 sq.*

nière mesure, moins violente que les deux autres, ne serait pas pour cela moins périlleuse. Il doit bien plutôt sortir en plein jour de Paris pour se replier sur la Normandie; appeler auprès de lui l'Assemblée nationale et, si elle ne peut le suivre à Rouen, proclamer la convocation d'une assemblée nouvelle, en maintenant néanmoins la sanction qu'il a donnée aux décrets de la première; détruire sans retour les parlements, rétablir les droits de la nation, et se refuser à toute démarche qui n'aurait pas pour objet »l'indivisibilité du monarque et du peuple«. Cette indivisibilité est dans le cœur de tous les Français; il faut qu'elle soit dans l'action et le pouvoir.

Voilà, je pense, qui est clair. Si le récit de Dumont est exact, jamais un homme d'Etat digne de ce nom (et certes Mirabeau le méritait entre tous, quand les entraînements de la tribune ne venaient pas à la traverse de son jugement), jamais, dis-je, un homme d'Etat ne s'est contredit d'une manière aussi évidente. Mais, au fond, sommes-nous bien sûrs que Mirabeau se soit pareillement contredit? Le plan rédigé de sa main, que Dumont affirme avoir tenu, était-il réellement distinct du Mémoire du 15 octobre? La conversation qu'il eut avec Mirabeau au mois de novembre ou de décembre 1789 nous a-t-elle été fidèlement rendue? Dumont, écrivant dix années plus tard, n'a-t-il donc pu se méprendre sur ce qu'il avait lu, et confondre après coup les projets de Mirabeau avec les rêves du marquis de Favras[1]? Franchement, je n'oserais trop me prononcer, et je conçois fort bien que d'un certain côté l'on répugne à cette dernière hypothèse; mais après avoir pesé avec soin les arguments de mes honorables contradicteurs, je demeure convaincu qu'il y a là, quoi qu'on en ait dit, une énigme dont la solution ne nous a pas encore été donnée.

Telles sont, cher Monsieur, les différentes remarques que je désire soumettre à votre bienveillant examen. Est-il besoin d'ajouter qu'en vous les communiquant, je n'ai en aucune façon la pensée de diminuer sur d'autres articles la valeur historique des *Souvenirs* d'Etienne Dumont? Ceux-là seuls pourraient le supposer qui ne connaissent pas le livre. Quant à moi, plutôt que de me défendre d'un tel dessein, je préfère exprimer le vœu qu'une édition nouvelle et plus complète (s'il y a lieu) d'un ouvrage devenu aujourd'hui assez rare remette prochainement à la portée du grand public les renseignements si curieux et si attrayants qu'il renferme sur les débuts de la Révolution française.

Prof. P. Vaucher.

---

[1]) On sait que vers la fin de 1789 le marquis de Favras, ancien lieutenant aux gardes du comte de Provence, s'était occupé de soustraire le roi à la domination de la capitale, en l'enlevant de Paris pour le conduire à Péronne ou à Metz.

Druck von B. Schwendimann in Solothurn.